

## Normes de présentation d'un article du *Dictionnaire J.-M.G. Le Clézio en ligne*

**Titre** : majuscules police Garamond taille 14 et en gras

**Texte** : police Garamond taille 12

**La signature** de l'auteur de l'article se constitue de ses initiales comme suit : par exemple M. S. pour Marina Salles (majuscule et points)

Cette signature se situe juste avant les références bibliographiques

**Les seuls mots en gras** dans le texte sont ceux d'autres entrées dans le dictionnaire, cette mise en gras ne se fera qu'à la première occurrence du mot.

**Les citations de textes de Le Clézio** sont entre guillemets sans italiques.

Pour les articles des rubriques (sauf rubrique LEXIQUE) des intertitres sont possibles en police 12 en italiques.

Les majuscules doivent être accentuées (par exemple Édouard, Île, À ce point, Être...)

**Références renvoyant aux textes lecléziens** : entre parenthèses le sigle de l'œuvre citée, une virgule et la page ex : (CO, 20) ; (Q, 312)

La liste de ces sigles est consultable sur le site de l'association.

Pour les autres références bibliographiques : mettre entre parenthèses le nom de l'auteur, la date de l'ouvrage, la page : ex : (Cauna, 1987, 173). Ces références doivent être obligatoirement reprises et complètes dans la rubrique des références bibliographiques.

Écrire le nom de l'auteur comme suit : J.-M.G. Le Clézio. (Ni JMG, ni J. M. G.)

Dans le cas d'une citation s'étendant sur plusieurs pages, mettre un seul p et le numéro des pages concernées, ex : p. 107-108. (Ceci vaut également pour les autres références bibliographiques)

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES** (Rubrique à la fin de votre article à indiquer en majuscules, police taille 10, pour le titre comme pour son contenu)

Pour l'œuvre de l'auteur citée, ne mettre que les références de l'édition utilisée (ex : Paris, Gallimard, Folio, 1996). Une bibliographie générale en fin de dictionnaire indique les différentes éditions.

Pour un ouvrage : Nom de l'auteur en majuscules, prénom en minuscules, Titre de l'ouvrage en italiques, lieu d'édition, Nom de l'éditeur, collection (coll.), année d'édition

ex : LE CLÉZIO, J.-M. G. et Jemia, *Sirandanes suivies d'un petit lexique de la langue créole et des oiseaux*, Paris, Seghers, coll. « Volubile », 1990.

Pour un article : Nom de l'auteur en majuscules, prénom en minuscules, titre de l'article entre guillemets, Titre de l'ouvrage en italiques, lieu d'édition, Nom de l'éditeur, collection (coll.), année d'édition, pages.

Si deux références d'un même auteur se suivent, elles seront simplement séparées par un point virgule.

Ne figurent donc pas dans ces références des notations comme « ibid. id. in... »

Les différentes références sont classées par ordre alphabétique et séparées par un point virgule.